



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord Séance
ordinaire du conseil Samedi le
10 octobre 2020

11h

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Par vidéoconférence et
téléphone

MISE EN GARDE : Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et la séance tenue le 12 septembre 2020;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1 Lac-Tremblant-Nord;
 - 5.2 Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
 - 5.3 Mont-Tremblant;
 - 5.4 Rapport des comités Agglo;
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Règlement 2020-09 modifiant 2010-001 sur les nuisances
 - 7.2 Règlement 2020-10 sur le stationnement
8. Résolutions :
 - 8.1 Autorisation de signature de contrat de déneigement
 - 8.2 Retrait d'un immeuble de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes sur le territoire
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
 - 9.2.1 Demande DPADL200045, demande de permis pour un bâtiment accessoire (cabine pour dormir), matricule 1525-41-1798, lot 5 952 896 du cadastre du Québec;
 - 9.2.2 Demande DPCOL200046, demande de permis pour une construction neuve, matricule 1427-69-1052-0-008-0001, lot 6 219 792 du cadastre du Québec;
 - 9.2.3 Construction d'un bâtiment accessoire à l'usage principal à la marina du lac Bibite (remise);
10. Acceptation de correspondance :
11. Affaires nouvelles :
12. Période d'intervention des membres du conseil :
13. Deuxième période de questions :
14. Clôture et levée de la séance.